

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire spécifique > Réaliser la pose de prothèses ongulaires avec la méthode chablon

← Retour à la recherche




Réaliser la pose de prothèses ongulaires avec la méthode chablon

Code de la fiche :
RS6619

Etat :
Active

[Télécharger](#) [Aide en ligne](#) [Europass](#)

L'essentiel

 Code(s) NSF	336 : Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes
 Formacode(s)	42030 : Soins ongles
 Date d'échéance de l'enregistrement	31-05-2025

Certificateur(s)

Résumé de la certification

Secteur d'activité

Voie d'accès

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Base légale

Pour plus d'informations

Certificateur(s)



Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
ARISLIA	53110868600027	-	https://www.arislia.fr/accueil-institut.html

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

La pose d'ongles au chablon est l'une des méthodes les plus résistantes et au rendu le plus naturel proposé dans le domaine de la Prothésie ongulaire. Cette méthode permet aussi une meilleure tenue des ongles naturels puisque le chablon est placé juste à leur bout et pas sur l'entièreté des ongles. De plus, contrairement aux ongles entièrement collés qui recouvrent toute la surface des ongles naturels, l'ongle au chablon n'est pas fragilisant avec le temps car il n'utilise pas de colle (celle-ci pouvant être néfaste pour la kératine qui compose les vrais ongles).

Cette certification vise à transmettre les compétences suivantes : la préparation, la construction de l'ongle et la finition manucure, tout en respectant les mesures d'hygiène et de sécurité

Compétences attestées :

C1. Accueillir la cliente en échangeant sur ses besoins en analysant l'ongle pour s'assurer de la faisabilité et pour arrêter ses choix, tout en le conseillant sur les règles d'hygiène à adopter pour garder une bonne tenue des ongles, en préparant et désinfectant le matériel nécessaire à la pose afin de commencer la séance.

C2. Préparer l'ongle à l'aide du repousse cuticule, la ponceuse et la lime et le bloc blanc pour permettre une meilleure adhérence et un meilleur résultat, en coupant les chablon, en les positionnant avec minutie à l'aide d'un ciseau courbé, afin de s'adapter parfaitement à la forme de chaque doigt individuellement.

C3. Réaliser le rallongement ongle par ongle à l'aide d'un pinceau désinfecté en construisant le bombé appelé « apex » afin d'obtenir la longueur souhaitée en prélevant du gel de base et en catalysant chaque doigt individuellement à l'aide d'une lampe à LED/UV afin que le gel ne coule pas, et pour que l'ongle ne se casse pas dans le temps.

C4. Mettre en forme les ongles en limant la construction en gel et corrigeant les inégalités afin de réaliser la forme souhaitée par la cliente.

C5. Appliquer un gel couleur ou transparent (si french) à l'aide d'un pinceau plat désinfecté pour s'adapter aux souhaits de la cliente, en déposant une couche de top coat à l'aide du pinceau du vernis afin de donner un aspect brillant ou mat à l'ongle et de protéger la réalisation.

Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle sur un modèle vivant.

Secteur d'activité

Références juridiques des réglementations d'activité :

Voie d'accès

Le cas échant, prérequis à l'entrée en formation :

Professionnels titulaires d'au moins un CAP esthétique ou justifiant d'une certification dans le domaine de l'onglerie (tel le CQP « Styliste ongulaire »), et ayant au moins 6 mois d'expérience professionnelle dans le domaine de l'esthétique ou de l'onglerie.

Le cas échant, prérequis à la validation de la certification :

Cette certification est destinée aux professionnels titulaires d'au moins un CAP esthétique ou justifiant d'une certification dans le domaine de l'onglerie (tel le CQP « Styliste ongulaire »), et ayant au moins 6 mois d'expérience professionnelle dans le domaine de l'esthétique ou de l'onglerie.

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-	-
En contrat d'apprentissage		X	-	-
Après un parcours de formation continue	X		3 jurys professionnels dont 2 externes à l'organisme de formation.	03-06-2024
En contrat de professionnalisation		X	-	-
Par candidature individuelle		X	-	-
Par expérience		X	-	-

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

Base légale

Date de décision	31-05-2024
Durée de l'enregistrement en années	1
Date d'échéance de l'enregistrement	31-05-2025
Date de dernière délivrance possible de la certification	30-11-2025

Pour plus d'informations

Statistiques :

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation